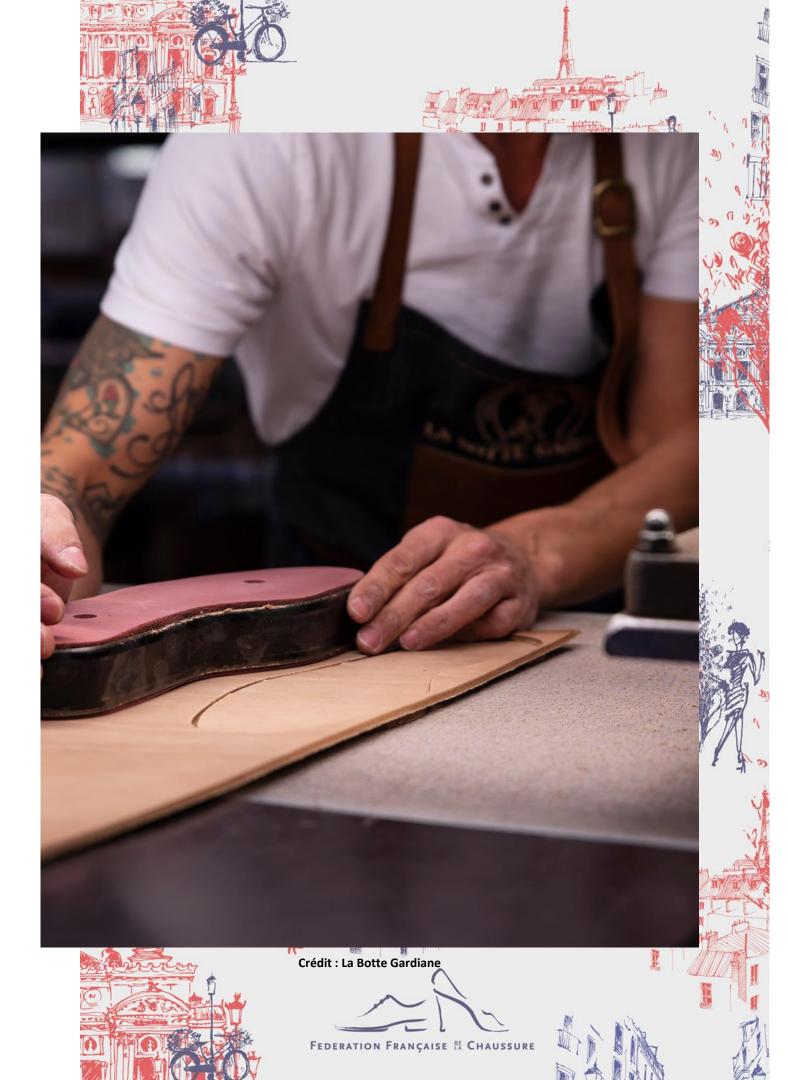


# Fédération Française de la Chaussure

VOTRE PARTENAIRE VERS LA RÉUSSITE







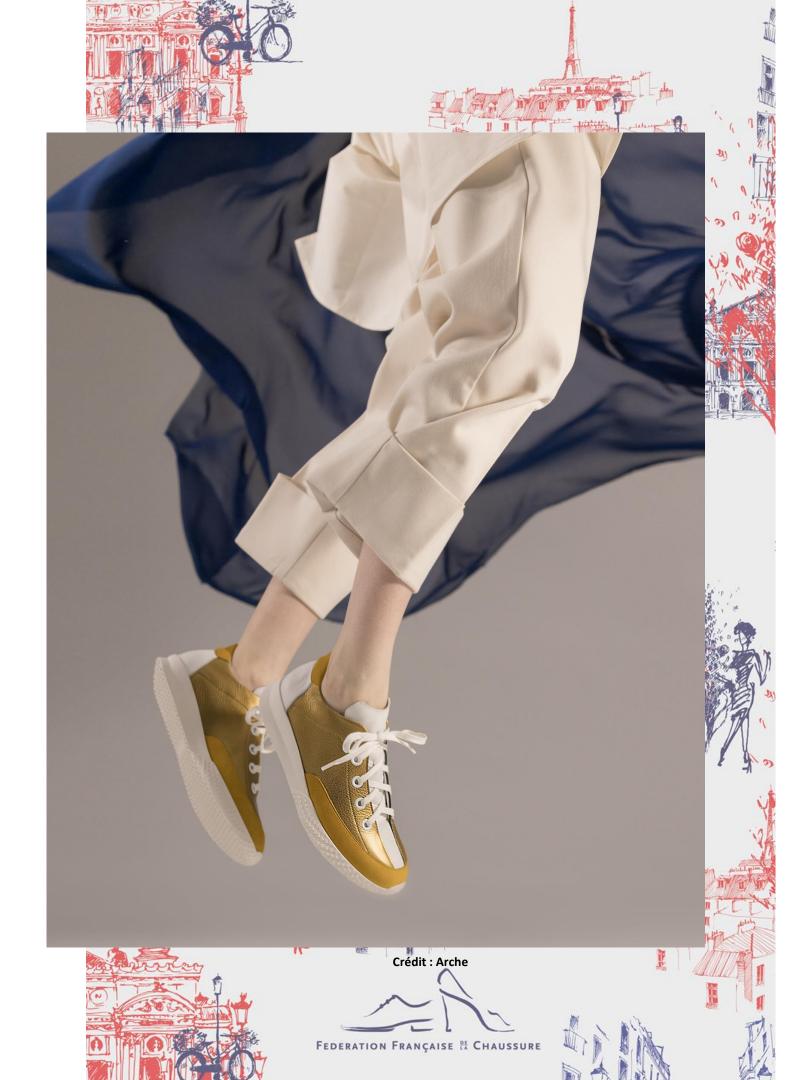


# Qui sommes nous?

### REPRESENTER LA PROFESSION

Force de lobby et de communication, la Fédération intervient afin de faire entendre la voix de la profession et soutenir ses ambitions tant en France, qu'en Europe et dans le monde.

La Fédération regroupe environ 200 marques. Au total, les membres représentent 120 entreprises -des industriels aux créateurs- répartis sur l'ensemble du territoire national. Reconnue métier d'art, la fabrication de chaussures totalise environ 14 millions de paires fabriquées en France, un critère largement apprécié sur le marché domestique comme à l'international. La Fédération représente et accompagne ses adhérents dans le cadre de leur développement marketing et international, dans le domaine social et règlementaire, et promeut le savoir-faire et la créativité française.





# Qui sommes nous?

## REPRESENTER LA PROFESSION

Force de lobby et de communication, la FFC intervient au plus haut niveau afin de faire entendre la voix de la profession et soutenir ses ambitions tant en France, qu'en Europe et dans le monde.

Nos partenaires dans nos actions.

























"Une fabrication reconnue métier d'art"



# L'industrie française de la chaussure

LA CHAUSSURE FRANÇAISE A PLUSIEURS IMAGES: L'ARTISANAT HAUT DE GAMME, LE LUXE ET L'INDUSTRIE.

Un des points forts du secteur français de la chaussure est sa grande diversité. Les entreprises travaillent sur quasiment toutes les gammes de produits (chaussures, sneakers, sandales, bottes, espadrilles...) en maitrisant des techniques pointues de fabrication (cousu norvégien, cousu goodyear...) et en utilisant de nombreuses matières (cuir, textile, synthétique..). Leurs offres s'adressent à tous les marchés hommes, femmes et enfants.

Quelle que soit leur spécialité, l'innovation, la création et le savoir-faire sont au coeur de chaque entreprise. Réputée par sa qualité et son élégance, la chaussure française jouit d'une reconnaissance exceptionnelle au niveau national et international.

DEPUIS JANVIER 2016, LA FABRICATION DE CHAUSSURE FRANCAISE EST RECONNUE COMME METIER D'ART!



# La FFC, une équipe

Clémentine COLIN-RICHARD, Présidente

Michelle GUILLOUX-BONNET, Déléguée Générale

Stéphanie CHOUVELON, Responsable Social et Formation

Karine FOURNIER, Secrétaire de Direction

**Dorval LIGONNIERE, Responsable Etudes Marketing** 

Anne LORILLIER, Chargée d'Etudes Marketing

Lila MOKRANI, Comptable, Accueil

Pour nous contacter, Tel. 01.44.71.71.71 - info@chaussuredefrance.com



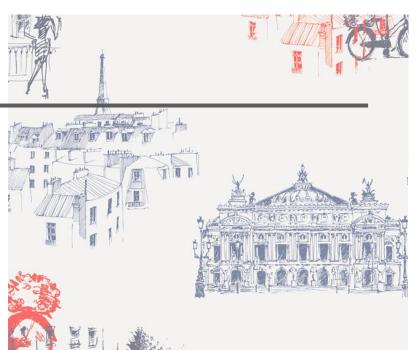
# Pourquoi rejoindre la FFC?

#### En tant qu'adhérent à la FFC, vous :

- Intégrez un réseau professionnel reconnu.
- Participez aux groupes de travail proposés (RSE, Social etc.)..
- Etes accompagné grâce aux services que nous développons : veille marketing, actualité sociale et juridique, expertise professionnelle et commerciale.
- Bénéficiez d'une mise en avant de vos collections sur nos différents outils de communication (site internet, Facebook, Instagram, plateforme de mise en relation avec des acheteurs, dossier de presse).
- Etes régulièrement consulté afin de participer à l'élaboration des opérations de communication, outils, missions collectives qui seront subventionnées. En effet, la FFC organise différentes actions pour ses adhérents et, en tant qu'opérateur "chaussure" auprès de CTC, présente les demandes de subvention pour l'année.
- Avez accès sur notre site internet à la partie réservée aux adhérents contenant notamment =
- o des études de marché et des études thématiques,
- o des listings acheteurs qualifiés à l'étranger,
- o notre base de données des distributeurs de chaussure en France,
- o nos bilans économiques.
- Participez aux opérations collectives proposées : export, communication B2C, marketing.









# LES SUBVENTIONS

La fédération de la chaussure est opérateur auprès de CTC pour organiser et proposer le subventionnement d'actions collectives de promotion de la Filière Chaussure.

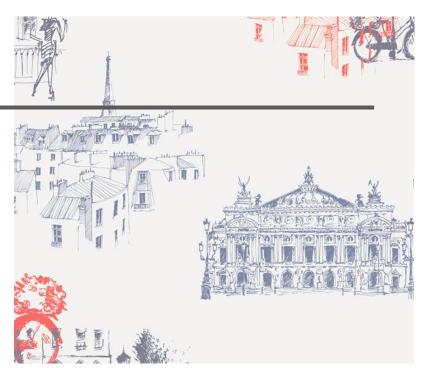
Depuis 1978, les entreprises relevant du cuir (chaussure, maroquinerie, ganterie, mais aussi tannerie, mégisserie, peaux brutes ...) sont dans l'obligation de verser une taxe dite affectée à un centre collecteur : le CTC.



Crédit : Paraboot

Cette taxe fiscale affectée, au taux de 0,145% depuis le 1er janvier 2019, est due sur la totalité du chiffre d'affaires répondant à une liste déterminée de produits axés sur le cuir (et comprenant entre autres, toutes les catégories de chaussures, quelle que soit leur composition). La part de ce chiffre d'affaires réalisée à partir de production faite en France ou dans un autre pays de l'Union européenne est à verser directement à CTC, la part provenant de production faite en dehors de l'Union européenne (pays du Maghreb, Chine, Vietnam, Inde,...) fait l'objet de paiement direct en douane.

Le produit de cette taxe sert à financer des opérations à caractère collectif, en partie via CTC et ses activités dans les domaines du technique, de la formation, de la recherche etc... mais aussi et pour répondre notamment aux besoins de la filière chaussure, à travers ses actions collectives, la FFC en tant que syndicat professionnel est habilitée à demander des subventions au bénéfices des entreprises cotisantes.





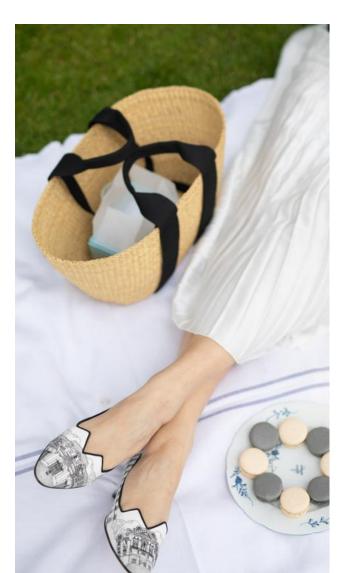
# LES SUBVENTIONS

#### Vos interlocuteurs au sein de la FFC

Mme Karine FOURNIER & Mme Lila MOKRANI

Tél: 01 44 71 71 71

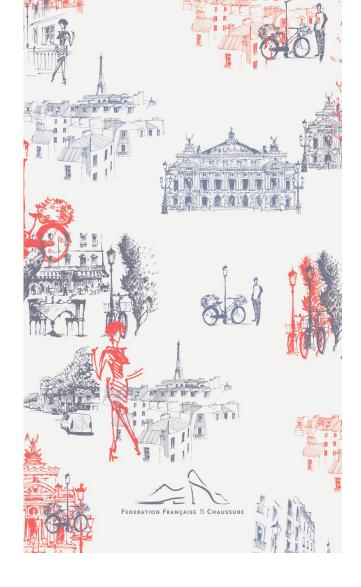
Email: k.fournier@chaussuredefrance.com - l.mokrani@chaussuredefrance.com



Pour bénéficier des subventions, il faut être entreprise membre (EM) au CTC et s'acquitter du paiement de la TFA auprès de ce dernier.

L'adhésion auprès de la FFC est volontaire. En contrepartie du traitement administratif des dossiers en provenance des entreprises non adhérentes à la Fédération, des frais de gestion de 20%, calculés sur chaque subvention obtenue seront prélevés.





# LES SUBVENTIONS

INSCRIPTION ET DEPÖT DES JUSTIFICATIFS EN LIGNE

#### **CALENDRIER PREVISIONNEL DES INSCRIPTIONS**

De juillet à Septembre de l'année en cours :

• Pré-inscription sur les fiches de subvention de l'année à venir.

A partir de Janvier de l'année suivante :

- Confirmation des pré-inscriptions des entreprises ou ;
- Inscription des entreprises aux subventions de l'année en cours.

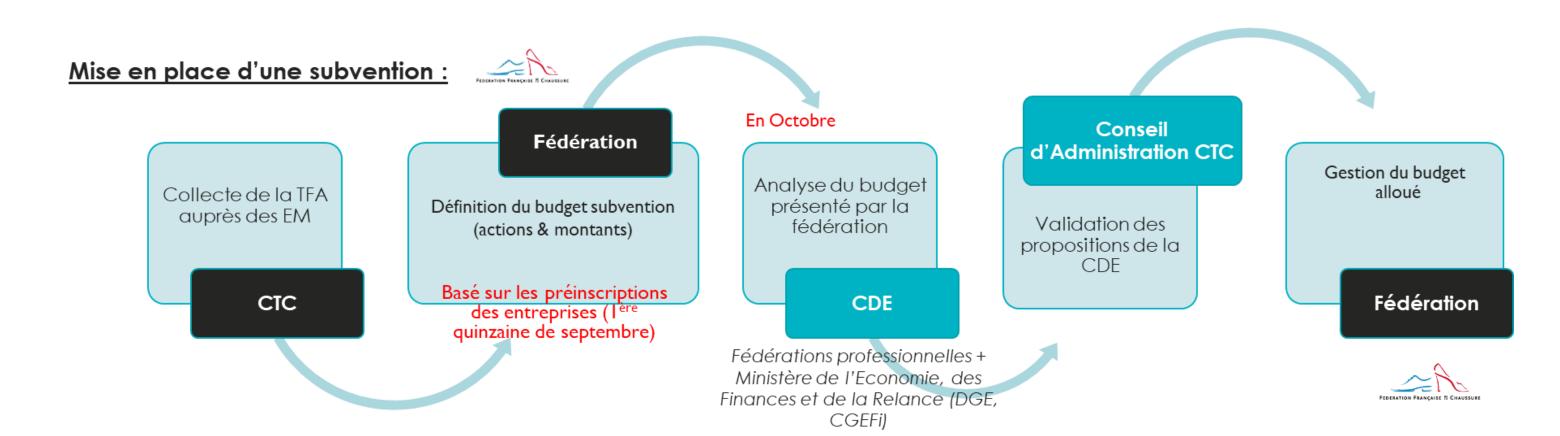




SANS CONFIRMATION
DES PRE-INSCRIPTIONS
IL N'Y A PAS DE SUBVENTION!

#### Inscriptions et gestion des demandes en ligne :

https://www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html



# Opérations subventionnées 2025



Calendrier prévisionnel pouvant être modifié en fonction des confirmations de dates par les organisateurs des salons.

# **JANVIER 2025**

Who's Next - Porte de Versailles, Paris
Maison et Objet Paris Nord Villepinte

Playtime Paris - Parc Floral

**Fashion Week Homme Paris** 

(Salons français Man, Tranoï, Welcome)

Pitti Uomo - Florence

Expo RivaSchuh – Riva del Garda

Junktion & SEEK - Berlin

**CIFF, MANDATORY** – Copenhague



## **JUIN 2025**

**Fashion Week Homme Paris** 

(Man, Tranoï, Welcome Edition)

Pitti Uomo – Florence

Expo Rivaschuh – Riva Del Garda

Salons Miami - Miami (Coterie, Cabana & La Plage)

## **JUILLET 2025**

Playtime PARIS - Parc Floral
Fashion Week Homme New-York
Salons Society, Man et Project NY

## **FEVRIER 2025**

**Fashion Week Homme New-York** 

Salons Man/Welcome

Salon Atlanta Shoes Market - Atlanta

MICAM Milano - Milan

**Fashion Week Femme New-York** 

Salons Woman, D&A, Brand Assembly, Coterie

Salon Chicago Collective - Chicago

Salon SHOPPE OBJECT - New York

Nouveau Nouveau

Fashion Week Londres - Salons Scoop, Pure

**SHOES** – Düsseldorf

Salon WHITE - Milan

# **AOÛT 2025**

Atlanta Shoes Market - Atlanta
CIFF & MANDATORY - Copenhague

**SHOES** - Düsseldorf

Salon Chicago Collective - Chicago

Fashion Week Londres - Salons Scoop, Pure Nouveau

### **MARS 2025**

**Fashion Week Paris Femme** 

(1ère Classe Tuileries, Woman et Tranoï)

**FUTURMODA** – Alicante

**Los Angeles Market Week** 

Nouveau

Salons Brand Assembly, CMC D&A

**Tranoï Tokyo** – Tokyo

louveau

## **AVRIL 2025**

Made In France - Carreau du Temple, Paris

## **SEPTEMBRE 2025**

Who's Next – Porte de Versailles, Paris

**Fashion Week Femme Paris** 

(1ère Classe Tuileries, Woman, Tranoï)

Maison et Objet – Paris Nord Villepinte

MICAM Milano – Milan

White - Milan

**Fashion Week Femme New York** 

Salons Woman, D&A, Brand Assembly, Coterie

Tranoï Tokyo – Tokyo Nouveau





Calendrier prévisionnel pouvant être modifié en fonction des confirmations de dates par les organisateurs des salons.

## **OCTOBRE 2025**

FUTURMODA - Alicante
Los Angeles Market Week
Salons Brand Assembly, CMC D&A

### **NOVEMBRE 2025**

MIF - Porte de Versailles

# Autres opérations subventionnées

Inscriptions aux plateformes digitales B2B mode:

Joor - New Black - NuOrder - Ankorstore

Plafond des dépenses : 8 000 € H.T.

# Salons Professionnels spécifiques à la sécurité

Mai 2025 : Préventica - Strasbourg Septembre 2025 : Préventica - Lyon Novembre 2025 : A+A - Düsseldorf

Inscription plateforme digitale : DirectIndustry et

autres

# Missions Collectives à l'étranger

Corée du Sud - Mission de prospection USA - B2B & B2C

# **Promotion Filière Française**

- La FFC réalise des *publicités collectives sur les salons* : EXPORIVASCHUH, MICAM, EXPOPROTECTION, A+A ;
- Communication sur *les réseaux sociaux* FFC toute l'année 2024, relais de l'actualité des marques, organisation de jeux;
- Promotion de nos adhérents auprès de la presse et des acheteurs professionnels français et internationaux sur notre showroom virtuel "french-Shoes.com";
- Présentation des collections à la presse 2 fois par an, dossiers de presse;
- Journée de rencontre *Etudiants/Professionnels* ;





Mise en ligne des éléments dans l'interface du CTC https://www.ctc-services.org/subventions-filiere-cuir.html

#### Crédit : Gaston MILLE

#### **CREATION ET REFONTE SITE WEB ET E-SHOP**

La FFC propose une subvention pour la mise en place de votre site web ou votre E-Shop. Les frais subventionnés concernent la mise en place, le paramétrage, la traduction, la mise à jour... Seuls sont acceptés les frais de prestataires externes, hors frais de licences.

Plafond de dépenses : 15 000 € H.T.



Crédit: Plastigom/La Vague



Crédit : GBB

#### COMMUNICATION DIGITALE B2B ET B2C S1 & S2

La FFC aide les marques françaises à développer des contenus destinés aux réseaux sociaux. Ces contenus (films, photos, story) pourront être publiés sur les réseaux sociaux de la FFC selon les thématiques identifiées.

Plafond de dépenses : 20 000 € H.T.

#### **DEPOT ET PROTECTION DE MARQUES**

**Nouveau** 

La FFC propose une nouvelle aide en 2025 via un accompagnement financier aux dépôts et à la défense des marques. Cette prise en charge se fera sur:

- Le dépôt et la recherche d'antériorité (Europe et international);
- La surveillance mondiale;
- La preuve d'usage lors du renouvellement d'une marque à l'international;
- L'assistance pour opposition (Europe et international).

Plafond de dépenses : 5 000 € H.T.





# Lettre de veille internationale

Informations sur les marchés internationaux

# **Etudes et Marketing**

Suivi de la consommation chaussures en France - **Printemps-Eté 2025 & Automne-Hiver 2024/25 Bilan** économique **2024/2025** 

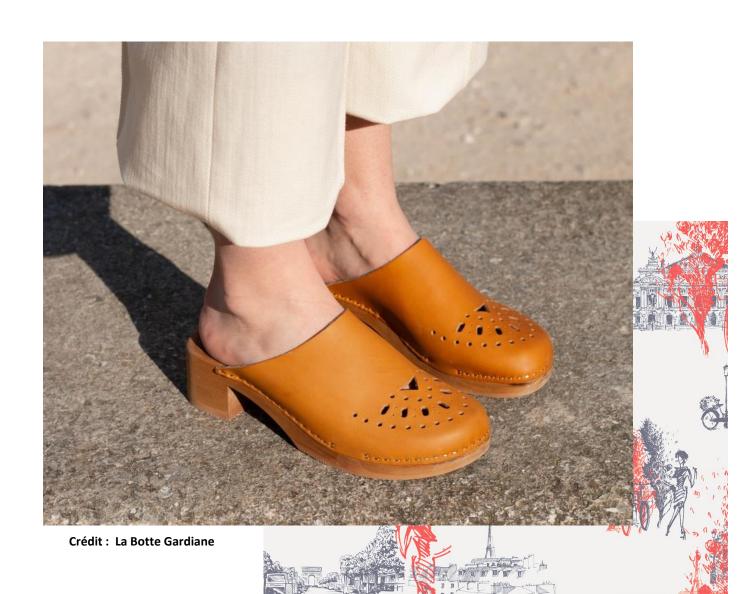
#### **Etudes thématiques :**

- Etudes Internationales (Corée du Sud ou Mexique)
- Le marché de la chaussure femme (étude comparative multi pays)
- Les grands acteurs du marché de la chaussure (étude comparative multi pays)
- L'univers des articles d'intérieurs (étude comparative multi pays)

Zoom sur la distribution chaussures dans les capitales

Fichiers qualifiés d'acheteurs en Europe

Mise à jour de la base de données des distributeurs de chaussures en France







DEPOT DE DOSSIER + PASSAGE EN COMMISSION

# Dépôt de dossiers

Ce nouveau processus sur dossier fonctionne comme suit :

- Inscription en ligne ;
- Dépôt d'un dossier (fiche à complétée + remise de pièces justificatives) ;
- Passage en Commission transversale inter filière pour analyse (COPIL);
- Validation, demande de modification ou rejet des dossiers

Cette gestion permet de clôturer les dossiers au fil de l'eau.

4 relèves de dossiers et donc 4 COPIL auront lieu dans l'année.

## 10 subventions sont concernées

« CUIR & SAVOIR-FAIRE » (FORMATION)

OUTILS DE GESTION NUMERISEE

LABELLISATION VOLONTAIRE

DIAGNOSTIC ENERGIE

MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

ECO-CONCEPTION

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION

MOBILITÉ DES SALARIÉS

NOUVELLES POLITIQUES RH





DEPOT DE DOSSIER + PASSAGE EN COMMISSION

#### **PREREQUIS**

- Être à jour de la TFA
- Être identifié comme contact subventions
  - -> Demande par mail à l'adresse
    - ctcsubventions@ctcgroupe.com
- Avoir 2 EM participantes à l'opération

 Préinscription en ligne

Entreprise

https://www.ctcservices.org/subve ntions-filierecuir.html

#### Entreprise

•Envoi du dossier complet par mail

Disponible auprès de votre fédération professionnelle ou à télécharger en ligne

A l'adresse ctcsubventions@ctcgroupe.

Les dossiers sont relevés 4 fois par an.

•Etude des dossiers et décision

Comité de pilotage

4 fois / an

Composé d'experts des 5 secteurs de la filière cuir, de CTC, du CGefi et de la DGE.

#### Entreprise

•Envoi des justificatifs

Dès la fin de votre projet,

Par mail à l'adresse ctcsubventions@ ctcgroupe.com

•Contrôle des justificatifs

CTC

#### Fédération

•Versement de l'aide à l'entreprise



FEDERATION FRANÇAISE 뜬 CHAUSSURE

INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS COPIL



Crédit : Azurée

#### **CUIR ET SAVOIR FAIRE**

Cuir & Savoir-Faire est un dispositif associant financement et accompagnement, autour de savoir-faire "métiers" en lien avec la conception et la fabrication de produits de la filière, ainsi que les classements et les tris des peaux et cuirs. Il porte sur la prise en charge des coûts de formateur interne ou externe. Cette nouvelle aide s'attache à financer des actions peu ou pas finançables par les dispositifs existants.

Plafond de dépenses : 15 000 €

#### **OUTIL DE GESTION NUMERISEE**

Afin d'inciter les entreprises ne disposant pas d'outils de gestion numérisée, la FFC propose une subvention pour le conseil et la mise en place des outils : CAO, PLM (Product life management), ERP (achat/logistique) et CRM... Les licences ne sont pas prises en charge.

Plafond de dépenses : 30 000 €

#### LABELLISATION VOLONTAIRE

Cette opération vise à subventionner vos démarches de labellisation volontaire. Exemple d'initiatives acceptées : EPV, INNISHOE, OFG, Charte Qualité. Elle englobe les honoraires des consultants, les audits, les analyses règlementaires ainsi que les frais d'adhésion ou de renouvellement des labels. Attention, les frais qui concernent les certifications obligatoires ne sont pas pris en charge.

Plafond de dépenses : 20 000 €

#### **DIAGNOSTIC ENERGIE**

Pour des projets permettant d'établir un état des lieux et d'identifier les pistes les mieux adaptées à l'entreprise pour diminuer ses consommations énergétiques. La prise en charge se fera sur les frais de consulting, d'études ou de diagnostics préalables à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 10 000 €





INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS COPIL



Crédit : Joseph MALINGE

### MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet d'économie d'énergie (chaudière, énergies renouvelables, isolation, récupération, amélioration comptage, ...). La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 15 000 €

#### AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet visant à améliorer les conditions de travail des salariés.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 10 000 €

#### **ECO-CONCEPTION**

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet d'éco-conception à l'échelle de l'entreprise ou d'un produit.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 10 000 €

#### **IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES SITES DE PRODUCTION**

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet visant à réduire l'impact environnemental d'un site de production.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 10 000 €





INFORMATIONS SUR LES SUBVENTIONS COPIL



Crédit: GBB

#### **MOBILITÉ DES SALARIÉS**

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet d'amélioration de la mobilité des salariés. La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 10 000 €

#### **NOUVELLES POLITIQUES RH**

Pour des projets permettant de dimensionner, déployer et mettre en œuvre un projet en faveur de l'amélioration de l'attractivité de l'entreprise, relatives à l'organisation du travail ou à l'intégration des salariés.

La prise en charge se fera sur des prestations de consulting, d'études et de diagnostic ainsi que sur des prestations d'accompagnement à la mise en œuvre de votre projet.

Plafond de dépenses : 15 000 €



# **N'ATTENDEZ PLUS**



www.chaussuredefrance.com









# **BULLETIN D'ADHESION FFC - 2025** Je soussigné, \_\_\_\_, agissant en qualité de \_ \_\_domiciliée \_ de l'entreprise demande l'adhésion de mon entreprise auprès : ☐ directement de la Fédération française de la chaussure ou ☐ du Groupement GRCPL, \_\_\_\_\_, et m'engage à en respecter les statuts dont un exemplaire me sera remis à compter du après acceptation de ma demande d'adhésion. INFORMATIONS D'ORDRE JURIDIQUE Raison sociale: Structure juridique: Date de création :..... Exercice social Adresse sociale du principal établissement (+ téléphone général, fax et adresse internet) Adresses des autres établissements le cas échéant (+ téléphone général, fax et adresses internet) Siren: code NAF: N° TVA Intra-communautaire : ...... Nom du dirigeant et mandataire social, ainsi qu'adresse mail, pour réception des informations publiées FEDERATION FRANÇAISE # CHAUSSURE

Merci de joindre les pièces suivantes : un extrait Kbis de moins de 3 mois + un RIB de votre entreprise.



#### **AUTRES INFORMATIONS**

Chiffre d'affaires HT du	dernier exercice clos :		41		
	9 345	Nombre de salariés (production	n) :		
Responsables de l'entre	prise (indiquer N° de téléph	one directs et adresse électroniq	ue):		
Veuillez cocher la case « Newsletter » pour identifier les personnes devant la recevoir					
Commercial	Tel	Mail	□ Newsletter		
Technique	Tel strong a strong of the	Mail	☐ Newsletter		
Personnel	Tel min	Mail	□ Newsletter		
Administratif & Financier	Tel	Mail Company of the C	□ Newsletter		
Nom et coordonnées de la personne habilitée à poser des questions en droit du travail et à recevoir des					
informations confidentielles :					
Nom du délégué habilité à la représenter aux Assemblées générales (article 9 des statuts) :					
Types de produits fabriqués :					
Production	☐ en local	☐ à l'international			
Sous-traitance	☐ chauss <mark>ures</mark> entières	□ parties de chaussur <mark>es (t</mark> i	ges par exemple)		
et dans quels pays :					
Négoce :		<b>₽</b> V	430		
Marques exploitées (en propre et sous licence) :					
Gammes de prix :					
Zones géographiques de couverture commerciale :					
Site internet:					
Cotisant direct CTC (pour bénéficier des subventions) : □ oui □ non					
FEDERATION FRANÇAISE & CHAUSSURE  Date:  Signature:					

A votre inscription vous recevrez votre login et mot de passe pour vous connecter à notre site et recevrez toutes nos informations. En application du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pourrez demander la rectification ou la suppression de vos données en nous contactant par email : d.ligonniere@chaussuredefrance.com



### **COTISATION FEDERALE 2025**

#### **ETAT DE DETERMINATION**

Fiche déclarative de l'entreprise		
Année de création		
Nombre de salariés fin 2024		
CALCUL DE LA COTISATION 2	2025 SUR LA BASE DU CHIFFRE D'AFFA	IRES 2024
1 – Frais administratifs annuels FOI	RFAIT HT (1)	200,00€
2 - Cotisation - Montant en fonction	n du Chiffre d'affaires (2)	
Montant CA 2024 :	X 0,076%	
	Forfait (1) + Montant en fonction du CA (2)	
	TVA (20 %) :	
3 - Cotisation 2025 TTC		
	cotisation minimale est de 830 € HT (996 € TTC) ns d'existence) la limite est fixée à 5 <b>00 € HT</b> (600 €	
Si le <b>total 1 + 2</b> est <b>supérieur à 20 000 €</b> , la	cotisation est <b>plafonnée à 20 000 € HT</b> (24 000 €	TTC).
Le règlement de la cotisation s'effectue en 2	fois:	
	ase des forfaits minimum à payer le 31 mars 2025 état de détermination à payer le 30 juin 2025	